

Focus sur ZOOM

Zoom recouvre les principaux cas d'usage de la web conférence, du chat et la réunion en ligne. Zoom permet de créer une salle virtuelle dans laquelle les participants peuvent interagir aussi bien depuis leur ordinateur que depuis leur tablette ou leur smartphone. L'utilisation nécessite la création d'un compte sur <https://zoom.us/signup> par l'animateur de la réunion qui crée ensuite une réunion et y invite les participants. Il a été constaté son utilisation à des fins pédagogiques comme outil de classe virtuelle.

Sa performance, son ergonomie et son intuitivité ont pu séduire certains enseignants pour communiquer facilement avec les élèves qui disposent déjà d'un compte sur la plateforme.

L'étude des CGU ici présentées est en date du 17 mars 2020, des modifications ont été depuis portées à celles-ci par la société Zoom.

L'utilisation de cet outil est à proscrire pour les raisons suivantes :

- **La solution n'est pas prévue pour être utilisée autrement qu'à titre "personnel"**, il n'existe pas de lien sous-traitant (ZOOM) et responsable du traitement (chef d'établissement, DASEN). Pas d'existence d'un contrat comme l'impose l'article 28 du RGPD liant le responsable de traitements et le sous-traitant.
- **Les données sont collectées dès lors qu'il y a interaction avec les services ZOOM** et sont stockées aux Etats-Unis ou dans le monde entier, comme le précisent les CGU. Il s'agit donc d'un transfert de Données à Caractères Personnels hors de l'UE imposant un cadrage strict par le RGPD restant à démontrer.
- Zoom peut, conformément à ses conditions générales de service, s'intéresser au contenu des conférences et aux données personnelles des utilisateurs afin d'améliorer leur service, d'identifier les centres d'intérêts des utilisateurs, d'enregistrer des séquences, et à des fins de prospection commerciales ;
- Des études récentes portant sur la solution ont prouvé que des informations relatives à l'utilisation sur des terminaux iOS (iPhone et iPad) de la solution étaient transférées sur les infrastructures portées par Facebook, et ce même si aucun compte Facebook n'était utilisé pour s'identifier. (Semble ne plus être effectif depuis le 17 mars)
- **Zoom dispose d'une fonctionnalité de « surveillance d'attention »** qui identifie quand l'un des participants à la conférence utilise d'autres applications en parallèle.
- **Différentes failles critiques ont récemment été identifiées** sur Zoom et compromettent notamment les identifiants windows des machines sur lesquelles elles sont installées